

Portrait de conseillère : Agnès POPELIN-DESPLANCHES



PORTRAIT DE MEMBRE

PUBLIÉE LE 26/07/2021

Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

Originaire de Sologne, [Agnès Popelin-Desplanches](#) se présente comme une « *filles des bois* », bien qu'elle ait ensuite vécu dans des métropoles aussi cosmopolites que Londres et Paris. Avec une enfance marquée par « *l'odeur du humus à l'automne* », elle conserve en effet une sensibilité particulière pour les questions environnementales.

Après une formation en droit privé et en communication – compétences qui seront par la suite très utiles à son engagement militant –, elle démarre sa carrière comme communicante dans le milieu de l'audiovisuel, et passe notamment par France Télévisions et Gaumont. C'est après quelques années passées à Londres qu'Agnès Popelin-Desplanches revient s'installer dans la petite couronne parisienne, où elle milite contre des projets d'aménagement, à l'échelle de son quartier. Une réelle vocation

naît de ce militantisme très local : elle gravit ainsi les échelons de [France Nature Environnement](#) (FNE), première fédération d'associations de protection de l'environnement de France, qui regroupe plus de 900 000 membres : « *presque autant que le nombre de licenciés à la Fédération Française de Tennis* ». Membre du Conseil d'Administration, elle y est en charge de deux sujets qui la passionnent et qui structurent son engagement, tant au sein de FNE que du CESE : l'aménagement des territoires et la santé environnementale.

Le militantisme local à l'origine d'une vocation dans l'aménagement du territoire

La volonté d'engagement d'Agnès Popelin-Desplanches remonte à bien avant son adhésion à France Nature Environnement : pendant des années, elle œuvre au sein d'associations solidaires, en particulier à destination des personnes sans domicile fixe. C'est à son retour de Grande-Bretagne qu'elle se tourne peu à peu vers le militantisme de quartier. Dans l'Ouest parisien, elle se mobilise contre des projets municipaux de construction de stades, dont la multiplication prend la place d'espaces verts jusque-là publics et ouverts à toutes et tous. Elle milite ainsi contre des projets d'envergure, comme l'implantation du stade Roland-Garros dans le jardin botanique des serres d'Auteuil, ou encore de la fondation LVMH dans le Bois de Boulogne :

"Ce que nous défendions, c'est que ce sont des espaces de respiration essentiels. On le comprend d'autant plus depuis la Covid : les espaces verts sont des espaces vitaux pour la santé physique et mentale. Pour nous, il était hors de question de privatiser ces monuments naturels classés qui sont ouverts au grand public pour en faire des espaces dédiés à une minorité, avec un accès payant, alors qu'ils ont une vocation universelle et ouverte à tous. Parfois, c'étaient aussi des espaces sportifs accessibles à tous, or le sport est fondamental en ce qu'il permet un accomplissement individuel et collectif, et contribue à l'épanouissement.

Ce militantisme se fait au sein d'une association de quartier, membre de France Nature Environnement. Ce qui était initialement un engagement local se transformera donc petit à petit en engagement national : c'est à partir de là qu'Agnès Popelin-Desplanches gravit les échelons de FNE.

Elle raconte avec enthousiasme les actions de terrain menées, comme le jour où, « *au petit matin, [elle] a bâché tous les ponts de Paris, avec une centaine d'autres militants* » ou encore les manifestations organisées dans des stades, au cours desquelles elle parvenait à regrouper des personnalités politiques de tous bords aux côtés de citoyens, d'usagers, de scolaires, d'associations de défense de l'environnement... Cet aspect relationnel et humain est d'ailleurs le premier enseignement qu'elle tire de ses années d'engagement : « *réussir à construire une relation qui dépasse les clivages, entre des personnes aux convictions très différentes, c'est extraordinaire !* ».

Une expertise des sujets environnementaux mise à profit au CESE

De cet engagement, elle évoque également la dimension de perpétuel apprentissage sur les sujets qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de ses mobilisations :

"Je me suis appropriée les sujets, et quand on rentre dans les sujets, on se rend compte que ce sont les poupées russes ! Très souvent, on est d'abord focalisé sur les enjeux locaux, puis ça évolue. Mon combat sur l'emplacement d'un stade m'a menée à expertiser les questions des mobilités, de l'aménagement urbain, des espaces verts, de la santé environnementale... C'est hallucinant les compétences que l'on est amené à développer !

Parmi ces sujets, Agnès Popelin-Desplanches porte en particulier, au sein de FNE comme du CESE, celui de la santé environnementale. Ce concept vise à mettre en avant l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et végétale, la santé des milieux, le dérèglement du climat et l'effondrement de la biodiversité. Elle est d'ailleurs l'auteure de la résolution du Conseil intitulée « [Pour une politique nationale de santé environnement au cœur des territoires](#) », et appelle de ses vœux un prolongement des travaux de la troisième Assemblée de la République sur ces thématiques.

Représentante du CESE à la Commission nationale d'alerte et de déontologie en santé publique et environnement dont elle est la vice-présidente, elle veille à la prise en charge des alertes par les pouvoirs publics et au renforcement de la déontologie au sein de trente-cinq établissements publics de recherche et d'expertise. Au CESE, elle a également co-rapporté, avec [Gérard Aschieri](#), l'avis intitulé « [Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?](#) », alors précurseur sur le sujet de l'éducation à un usage responsable des outils numériques et sur la régulation des plateformes contre les potentielles dérives, comme les contenus haineux.

Pour la nouvelle mandature qui s'ouvre, ses ambitions sont claires : elle plaide pour travailler à une meilleure cohérence du fonctionnement du CESE, afin de lui donner « *toute la place qu'il mérite* » au sein du système institutionnel :

"Pour moi, l'ambition principale, c'est d'améliorer la redevabilité des pouvoirs publics envers le CESE et ses travaux. Les avis du CESE doivent être beaucoup plus étudiés, et recevoir des réponses motivées et précises de la part du Gouvernement et des parlementaires qui nous saisissent."

Parmi les grands défis à relever dans les années à venir pour le CESE comme pour la société dans son ensemble, la protection de l'environnement est sans l'ombre d'un doute le principal pour Agnès Popelin-Desplanches. Elle souhaite voir le pilier environnemental s'ériger au cœur de toutes nos réflexions, car désormais « *ce sont les enjeux environnementaux qui déterminent les sujets sociaux et économiques* ». L'objectif : ni plus ni moins que d'apprendre à se réinventer afin de « *créer une nouvelle*

société ».
